

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DELIBERATION N° 19-10

L'an deux mille dix-neuf, le 19 mars à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : Renouvellement du véhicule du Bébibus

Date de la convocation : le douze mars 2019

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Votants : 32</p> <p>Résultat du vote :</p> <p>Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Cédric MOREL, Céline BOURSIER, Nathalie HENNER, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET, Bertrand PICHON-MARTIN (Saint-Laurent du Pont) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz) ; Jean Paul PETIT (Saint-Pierre d'Entremont 38) ; Louis BOCCHINO (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Martine MACHON à Gérard ARBOR ; Christiane MOLLARET à Jean-Louis MONIN ; Cédric VIAL à Myriam CATTANEO</p>
--	--

CONSIDERANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,
CONSIDERANT la nécessité de renouveler le véhicule du Bébibus dont le prochain contrôle technique sera défavorable et non soumis à contre visite,
CONSIDERANT la possibilité de solliciter des aides financières de la part des partenaires institutionnels CAF et MSA pour l'acquisition du véhicule et son aménagement adapté aux besoins, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
	« Moins disant »	Financements	Montants demandés
Acquisition véhicule	17 220 €	CCCC 20%	5 844 €
Aménagement	12 000 €	MSA	4 000 €
		CAF	19 376 €
Total des dépenses	29 220 € HT	Total des recettes	29 220 €€

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**

- **VALIDE** le renouvellement du véhicule Bébibus et son aménagement,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les aides de la CAF et de la MSA et tout autre financeur

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 22 mars 2019



Le Président,
Denis SEJOURNE.